

Plan d'action prioritaire pour l'Education dans le Libournais

PLATEFORME COLLECTIVE DE REVENDICATION

Libourne et son territoire ont une population majoritairement composée de travailleurs, ouvriers agricoles, ouvriers, employés et professions intermédiaires. Bien qu'étant la force essentielle de la vie et du développement, ils subissent précarité, baisse du niveau de vie, dégradation des services publics et des moyens de santé publique.

Pour l'avenir du territoire, il est indispensable d'investir sur l'éducation, l'enseignement et la culture. Nous, parents, enseignants, professionnels de l'éducation faisons le constat d'un manque structurel de moyens pour répondre à ce défi. Cela engendre échec scolaire, perte d'opportunités pour nos jeunes ainsi que des phénomènes de violence inquiétants et préjudiciables. Des outils existent pour agir. Une partie importante du territoire pourrait par exemple obtenir de l'Etat le statut "Education prioritaire", ce qui, entre autres, limiterait le nombre d'élèves à 12 en grande section de maternelle, CP et CE1, à 25 sur le reste du 1er degré et le collège. Nous appelons l'ensemble de la population à agir pour obtenir des réponses concrètes et adaptées, pour la réussite et l'avenir de notre jeunesse. .

Objectif	Demandes
Renforcer le taux d'encadrement des élèves	● Recruter des professeurs remplaçants en nombre suffisant. ● Accorder le statut "Education prioritaire" au collège M. Duras de Libourne et aux écoles rattachées. ● Moratoire sur les fermetures de classes. ● Renforcer le réseau d'aide aux élèves en difficulté.
Garantir à chaque enfant les soins et le suivi nécessaires	● Rétablir un suivi médical pour chaque enfant : Infirmières et médecins scolaires en nombre suffisant pour détecter et traiter tous les troubles de santé. ● Rétablir les moyens en psychiatrie spécialisée pour les enfants. ● Rétablir les moyens pour détecter / traiter les troubles des apprentissages. ● Rétablir les moyens de la protection de l'enfance.
Adapter les réponses éducatives	● Renforcer les structures d'accueil spécialisées. ● S'assurer que l'orientation de chaque enfant correspond à ses capacités. ● Proposer un accompagnement à la parentalité, articulant droits et devoirs. ● Former les enseignants et professionnels sur la gestion des troubles du comportement. ● Prévoir des dispositifs alerte et relais pour poursuivre l'enseignement pendant que ces situations sont prises en charge et la sécurité de tous assurée.

AGIR SANS ATTENDRE :

- Reconnaître la réalité des situations, et ne plus masquer les problèmes et les situations de violence.
- Etablir un conseil de territoire sur l'éducation dans le Libournais associant l'état, collectivités, professionnels et familles afin d'établir un constat clair et partagé de la situation et des besoins.
- Mettre en place un véritable accompagnement et suivi des victimes de violence.

Cette plateforme est évolutive. Elle est un outil de compréhension et d'action à disposition de tous et nous la ferons évoluer au fur et à mesure de développement de l'action collective.